

**Communiqué de presse**

Vendredi 5 décembre 2008

## Les mesures visant à atténuer l'augmentation des prix de l'électricité sont insuffisantes

**economiesuisse regrette que le Conseil fédéral ne prenne pas des mesures plus efficaces**

**Les mesures présentées aujourd'hui par le Conseil fédéral en vue d'atténuer les hausses annoncées du prix de l'électricité sont trop modérées. Il est douteux que les hausses pourront être limitées dans les proportions annoncées. Il manque également des solutions concrètes pour les entreprises à forte intensité énergétique.**

La décision prise aujourd'hui par le Conseil fédéral de réviser l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité représente un pas dans la bonne direction, ce qu'economiesuisse salue. Le doute demeure toutefois sur la pertinence de ces mesures et sur leur efficacité. Permettront-elles réellement de réduire les prix de l'électricité de 40 % ? De plus, le plafonnement du prix des prestations de service-système et la participation aux coûts des grands producteurs d'électricité ne constituent-elles pas des incitations négatives ? La Californie a fait de très mauvaises expériences avec des réglementations plafonnant les prix en 2000 et 2001.

De plus, on ignore encore quel sera l'effet de la réduction du taux de coût moyen pondéré du capital (WACC en anglais). Une diminution du taux de 4,9 % à 3,9 % devrait entraîner une baisse des charges d'intérêts de 20 % environ seulement. Enfin, le projet ne propose pas de solution concrète pour les entreprises à forte intensité énergétique, particulièrement touchées par les hausses du prix de l'électricité. Le 20 octobre 2008, economiesuisse avait organisé une table ronde et présenté des solutions pour chacun de ces problèmes. La Confédération n'en a repris que quelques-unes.

Pour tous renseignements :

Urs Näf

Téléphone : 076 330 2556